

Présentation écrite déposée à la  
Commission sur l'éducation de la  
maternelle à la 12<sup>e</sup> année du Manitoba

**Mai 2019**

**Conseil jeunesse provincial**

direction@conseil-jeunesse.mb.ca

204-237-8947

# Table des matières

<b>Préambule</b>	<b>2</b>
<b>À propos du Conseil jeunesse provincial</b>	<b>2</b>
<b>Historique</b>	<b>3</b>
<b>Statistique sur nos membres</b>	<b>5</b>
<b>Construction identitaire</b>	<b>5</b>
RECOMMANDATION - Que le gouvernement du Manitoba reconnaisse que l'école est un lieu où l'identité des jeunes se construit.	7
RECOMMANDATION - Que le gouvernement du Manitoba appuie et finance les opportunités où les jeunes peuvent s'engager en français et que celles-ci soient reconnues comme étant des outils efficaces permettant l'apprentissage et le maintien de la langue française.	7
RECOMMANDATION - Que le gouvernement du Manitoba appuie et finance les opportunités où les jeunes peuvent développer un sentiment d'appartenance à la francophonie et que ces opportunités soient reconnues comme étant des outils efficaces permettant l'apprentissage et le maintien de la langue française.	7
<b>Parascolaire</b>	<b>7</b>
RECOMMANDATION - Que le gouvernement du Manitoba appuie et finance les opportunités où les jeunes (qu'ils proviennent des écoles de langue française, des écoles d'immersion française ou du programme français : communication et culture) peuvent s'engager en français, et ce par l'entremise d'activités parascolaires.	9
<b>École communautaire citoyenne</b>	<b>9</b>
RECOMMANDATION - Que le gouvernement du Manitoba considère l'École communautaire citoyenne en tant que modèle de réussite pour tous les programmes en français offerts dans la province.	10
<b>La sécurité linguistique</b>	<b>10</b>
RECOMMANDATION - Que le gouvernement du Manitoba poursuive ses efforts avec les écoles en vue de relever le niveau de sécurité linguistique chez les jeunes, tout en soulignant l'importance d'utiliser le français à l'extérieur des murs de l'école.	12
RECOMMANDATION - Que le gouvernement du Manitoba s'inspire des recommandations de la Stratégie nationale sur la sécurité linguistique, qui sera publiée par la Fédération de la jeunesse canadienne française et ses partenaires en printemps 2020.	12
<b>La complémentarité entre les programmes d'immersion française et de français</b>	<b>12</b>
RECOMMANDATION - Que le gouvernement du Manitoba développe une plateforme à l'intention des enseignants de divers programmes d'études en français pour qu'ils puissent partager des idées et des ressources.	14
RECOMMANDATION - Que le gouvernement du Manitoba crée un programme qui appuie les projets visant le rapprochement entre les écoles françaises et d'immersion française et qui offre l'occasion à leurs élèves de se rassembler, de créer des liens et d'apprendre l'un de l'autre.	14
RECOMMANDATION - Que le gouvernement du Manitoba reconnaisse des organismes communautaires comme le Conseil jeunesse provincial comme des partenaires privilégiés en éducation dans le but d'augmenter le nombre d'opportunités de construire des liens entre les jeunes qui touchent les programmes de français et d'immersion française au Manitoba.	14
<b>Conclusion</b>	<b>14</b>

## **Préambule**

Le Conseil jeunesse provincial aimerait remercier les représentants de la Commission sur l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année du Manitoba pour cette occasion nous permettant de partager avec eux la vision des jeunes d'expression française au Manitoba en ce qui concerne le futur de l'éducation dans la province.

En tant qu'organisme porte-parole de la jeunesse d'expression française au Manitoba, nous sommes la voix des jeunes et des élèves qui sont bénéficiaires du système d'éducation. Cette revue entamée par le gouvernement du Manitoba, touchant l'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année du Manitoba aura un impact direct sur les élèves d'aujourd'hui et de demain. Pour toutes ces raisons, il est essentiel que ces jeunes aient un maximum d'occasion à se faire entendre.

Nous demeurons disponibles pour répondre à d'éventuelles questions. Encore une fois, merci pour l'attention que vous porterez à notre présentation écrite, et ce afin d'assurer que la voix des jeunes d'expression française sera prise en considération lors de vos réflexions.

## **À propos du Conseil jeunesse provincial**

Le Conseil jeunesse provincial (Cjp) est un organisme provincial fondé en 1974 qui contribue à développer chez les jeunes la capacité et la volonté de participer activement à leur francophonie. L'organisme cible tout particulièrement les jeunes de 14 à 25 ans.

Son principal objectif est clair : susciter la fierté, la solidarité et l'engagement grâce à des activités authentiques, amusantes et culturelles.

La programmation du Cjp est répartie sur l'ensemble de l'année. Riche et diversifiée, elle se déroule principalement au Manitoba (en région urbaine comme en région rurale) et parfois à l'extérieur de la province, voire du pays.

Plus que jamais, la clientèle ciblée par le Cjp est la plus large possible. Elle se compose de jeunes d'expression française, qu'ils aient le français comme langue première ou qu'ils soient issus des écoles d'immersion française ou qu'il s'agisse de jeunes anglophones qui aiment le français ou de jeunes immigrants, et ce, qu'ils habitent la ville ou la campagne. En bref, les activités du Cjp s'adressent à tous les adolescents et jeunes adultes manitobains qui ont la francophonie à cœur.

L'organisme est entièrement géré par et pour la jeunesse. Cette structure permet et assure la participation des jeunes à l'identification, la planification et la mise en oeuvre des divers projets et programmes menés par le Cjp ou en collaboration avec celui-ci. Cette structure garantit la

portée et la pertinence des projets et programmes élaborés puisque ce sont les jeunes eux-mêmes qui orientent et identifient les stratégies de mise en oeuvre. L'approche par et pour les jeunes représente une stratégie efficace dans la réalisation des programmes destinés aux jeunes et un excellent moyen de développer le leadership chez les jeunes.

Le Cjp est un partenaire privilégié de l'éducation en français au Manitoba dans le cadre du plan d'action pour les langues officielles en enseignement.

De plus en plus, le secteur de l'éducation reconnaît le rôle de la communauté dans la mise en oeuvre des programmes scolaires et parascolaires, notamment en ce qui concerne la rétention des jeunes au sein de la francophonie. Le Cjp collabore activement avec les différents intervenants communautaires et peut servir de pont entre les milieux éducatifs et communautaires.

Le Cjp a la capacité de réaliser des projets et des programmes de façon efficace. L'organisme fait preuve de souplesse et d'efficacité sur le plan administratif dans la gestion et la mise en oeuvre de ses programmes. Il peut ainsi élargir la portée des programmes du ministère de l'Éducation et assurer l'atteinte des résultats escomptés.

Nous tenons ici à souligner notre appui à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Nous avons lu et appuyons le mémoire déposé par la DSFM dans le cadre de la revue sur l'éducation. Ce que nous avons préparé dans les pages suivantes vient alimenter la réflexion de la DSFM.

## Historique

Le Conseil jeunesse provincial était à l'origine une sous-structure de la Société franco-manitobaine. Les jeunes franco-manitobains, qui se sentaient isolés les uns des autres, souhaitaient avoir une voix au sein de la collectivité afin qu'on réponde à leurs besoins.

À ses débuts, le Cjp avait pour rôle de sensibiliser les jeunes et l'ensemble de la communauté à l'assimilation des francophones.

Les associations jeunesse des quatre provinces de l'Ouest ont ainsi organisé *On s'garoche à Batoche*. Ce rassemblement a eu lieu près du lieu historique national de Batoche, lieu de confrontation entre les Métis canadiens-français et l'armée canadienne en 1885. La fin de semaine consistait de spectacles et d'ateliers racontant l'histoire des francophones de l'Ouest.

Au fil des ans, plusieurs projets régionaux ont été offerts aux jeunes de l'Ouest et du Nord. Un seul projet régional a survécu l'épreuve du temps, soit le Parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest (PFCNO). C'est une simulation parlementaire qui a lieu annuellement en novembre.

À l'occasion de l'année internationale de la jeunesse, le Cjp a organisé *Shows sont nous*, le premier grand rassemblement d'envergure provinciale. *Shows sont nous* rassemblait des élèves pendant trois journées d'ateliers, de conférences et de spectacles. Les trois éditions de *Shows sont nous* ont accueilli (entre autres) Daniel Lavoie, une grande vedette née à Dunrae au Manitoba et Marc Garneau, le premier Canadien à se rendre dans l'espace à bord de la navette spatiale américaine. *Shows sont nous* a inspiré d'autres activités telles que *Foule Faire* (à partir de 1989), *Francotonne* (à partir de 1994), *l'Affaire farouche* (à partir de 1998), *RIFRAF* (à partir de 2003), *Furie* (de 2005 à 2010) et *l'Élan* (depuis 2011 à 2014). Le Cjp change le nom du rassemblement au fil des ans afin de définir l'image de marque des générations qui y ont participé. En 2015, le Cjp a proposé une édition tout à fait spéciale pour souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire du rassemblement. « *Foule RAffaire : le meilleur de 1985 à 2015* » qui a eu lieu le 30 septembre 2015. De 2016 à 2018, c'est à La Broquerie que l'organisme a rassemblé annuellement entre 700 et 850 élèves de la DSFM et d'immersion française.

Parallèlement, le Cjp était un fier partenaire de recrutement pour la toute première édition des Jeux de la francophonie canadienne (JFC) à Memramcook, au Nouveau-Brunswick, en 1999. Notre premier chef de mission était André Brin. Les JFC se déroulent tous les trois ans. Équipe Manitoba est composée d'une centaine de jeunes athlètes, artistes et entraîneurs.

Depuis 1974, les jeunes ont évolué et leurs besoins ont changé. Par exemple, le Projet étudiant animateur (PÉA), créé en 1976 a eu une très longue vie. Toutefois, c'est en 2009 (plus de 30 ans après sa création) que le Cjp a mis sur pied la dernière édition du PÉA. Des centaines de jeunes ont bénéficié de ce programme. Cela dit, la réalité des jeunes n'était visiblement plus la même alors que ce programme ne répondait plus à leurs besoins. Le Cjp a ainsi décidé de consulter les jeunes et a conséquemment proposé une nouvelle gamme d'activités.

Effectivement, les Projets d'identité culturelle (PIC) ont vu le jour. Distinctes les unes des autres, ces initiatives ciblent les jeunes adultes et ont deux objectifs : la formation et l'identité culturelle. Encore aujourd'hui, certains de ces projets continuent à avoir des retombées. Pensons à la muraille devant le Centre culturel franco-manitobain, le *jardin Vert de Terre* au Parc Whittier, à Saint-Boniface ainsi qu'à l'album de musique *Thank-you, merci*. Ce sont tous des projets PIC réalisés par et pour les jeunes.

Depuis les premiers Jeux de la francophonie canadienne en 1999, le Cjp a la responsabilité de recruter et former Équipe Manitoba pour les JeuxFC. En 2011, 2014 et encore en 2017, Équipe Manitoba a remporté le prix de la francophonie lors des Jeux de la francophonie canadienne.

Le Cjp oeuvre non seulement auprès des jeunes, mais également au sein de la communauté. Dès le début des États généraux de la francophonie manitobaine, le Cjp a mobilisé la jeunesse d'expression française dans le cadre de cette réflexion d'importance majeure. En plus de mettre sur pied un comité de travail pour orienter les actions du Cjp, le président de l'organisme a siégé au comité directeur des États généraux de la francophonie manitobaine.

En 2017, les membres du Cjp ont adopté une nouvelle planification stratégique quinquennale, et ce lors d'une assemblée générale extraordinaire. Le Cjp se veut encore plus inclusif en modifiant sa mission et sa vision. On considère également élargir certaines initiatives pour inclure les plus de 25 ans. Un nouveau chapitre commence.

Au mois d'avril 2018, le Cjp a rejoint les Partenaires en éducation française (PEF) pour faire avancer les grands dossiers en ce qui concerne l'éducation en français au Manitoba.

## Statistique sur nos membres

Le Cjp est un organisme qui représente les jeunes d'expression française de 14 à 25 ans au Manitoba. La question se pose : combien de jeunes représentons-nous? La réponse n'est pas évidente, car il n'y existe pas d'outil de recensement qui nous permet de sonder l'ensemble des jeunes d'expression française au Manitoba. Les jeunes d'expression française se retrouvent partout et donc, nous nous tenons aux statistiques suivantes.

En 2016, le nombre de jeunes Manitobains âgés de 15 à 25 ans était de 169 200, dont 82 440 jeunes âgés de 15 à 19 ans se trouvant dans le système scolaire. Évidemment, ces jeunes ne sont pas tous membres du Cjp puisqu'ils ne sont pas tous d'expression française.

Cela dit, nous pouvons comparer ces chiffres avec le nombre de jeunes inscrits en 2018 dans les écoles de la DSFM, les écoles d'immersion française ainsi que celles offrant le programme de français : communication et culture. Nous constatons que cela donne 5 400 jeunes pour la DSFM (4% des jeunes dans le système scolaire), 57 773 jeunes pour les écoles d'immersion (32%) ainsi que 24 381 jeunes pour le programme français : communication et culture (14%).

Nous pouvons donc conclure qu'environ **50 %** des élèves de la maternelle à la douzième année au Manitoba sont exposés au français, au moins à un stade de leur cheminement scolaire. Il s'agit d'une statistique importante, justifiant ainsi l'intérêt que nous portons au processus actuel.

## Construction identitaire

*« J'aime la francophonie parce que c'est bien de parler plus que l'anglais. Au Canada, c'est une langue officielle. J'aimerais voir plus de français avec mes amis à l'école.*

- Emma, jeune manitobaine d'expression française

La jeunesse est une période où l'identité se construit. Afin d'appuyer ce constat, on pourrait souligner le lien entre la jeunesse et la maturation du cerveau, ou simplement faire part de nos observations réelles, le Cjp étant un organisme qui œuvre fréquemment auprès de la jeunesse.

Compte tenu de la place qu'occupe le milieu éducatif dans la vie d'un jeune, nous défendons l'idée selon laquelle l'expérience vécue à l'école influence fortement les jeunes dans ce processus de construction identitaire. Pensez-y. C'est à l'école où les jeunes passent la plupart de leurs journées. Pour plusieurs, c'est à l'école où ils s'affirment pour la première fois en adoptant des modes ou en osant défier l'autorité. C'est également à l'école où ils vivent une série de premières : premières amies, premières copines, premières réussites, premiers échecs. Qu'on ait une bonne ou une mauvaise expérience, c'est à l'école où les jeunes vivent une multitude d'expériences qui les marqueront pour le reste de leurs vies. En réformant le système d'éducation, il est ainsi crucial que le gouvernement du Manitoba tienne compte du fait que l'école est non seulement un lieu de savoir mais aussi un lieu où l'identité des jeunes se cristallise.

Dans les écoles de français tout comme dans les écoles d'immersion française, c'est à l'école où les jeunes sont le plus en contact avec la francophonie. Pour certains, cette exposition à la langue et à la culture est la continuation de ce qu'ils pourraient connaître à la maison. Pour d'autres, cette exposition est nouvelle et se limite souvent au milieu éducatif. Néanmoins, les réflexions demeurent les mêmes dans les deux cas. Pour la grande majorité des jeunes d'expression française, c'est durant cette période où les grandes questions identitaires liées à la francophonie sont abordées (de manière consciente ou inconsciente). Ces questions pourraient ressembler à celles-ci : « vais-je vivre ma vie en français? » ou « vais-je maintenir ma capacité à parler français et/ou célébrer cette partie de mon identité? ». À une période où on se pose constamment la question « qui suis-je? » ou bien « qui vais-je devenir? », il n'est pas surprenant de comprendre que pour un jeune d'expression française, la question de la langue et de la culture est une considération identitaire importante.

Malheureusement, la réalité est qu'une très grande majorité de jeunes perdent leur français après avoir été obtenus leur diplôme, et ce pour plusieurs raisons.

Face à ces constats, comment faire en sorte que les jeunes maintiennent leur capacité à parler en français et s'expriment dans cette langue avec confiance? De par notre expérience avec les jeunes, nous croyons que l'avenir de la francophonie, voire du bilinguisme canadien réside dans une éducation qui mise sur le sentiment d'appartenance des jeunes à la francophonie. La DSFM a déjà ce mandat (et connaît-elle aussi plusieurs défis), mais nous croyons que nous devons mieux outiller les écoles d'immersion française à réaliser cet objectif. À l'heure actuelle, les défis que les écoles d'immersion française ont à surmonter sont énormes. Elles ont comme mandat d'enseigner la langue française à des jeunes. Cela dit, la réalité est que plusieurs jeunes perdent rapidement leur capacité de s'exprimer en français lorsqu'ils quittent l'école. Une grande majorité d'entre eux ne considèrent pas la langue française comme faisant partie de leur identité et ont donc de la difficulté à maintenir leur capacité à s'exprimer en français.

Ce sentiment d'appartenance à la francophonie peut être créé de diverses manières, mais en nous fiant à nos expériences, nous constatons que ce sentiment est développé lorsque les jeunes :

- s'amuse (la langue n'est plus simplement employée à des fins d'apprentissage)
- se développent un réseau de jeunes d'expression française (prise de conscience qu'ils ne sont pas seuls)
- s'engagent dans une cause qui les tiennent à cœur

Nous souhaitons enfin dire au gouvernement du Manitoba que le maintien de la langue française chez les jeunes est directement lié au sentiment d'appartenance développé chez les jeunes. L'un ne va pas sans l'autre. Ce sentiment devient ainsi un aspect fondamental ou simplement un élément qui compose l'identité des jeunes. Cette réforme doit permettre à la DSFM de mieux réaliser cet objectif et de faire en sorte que les écoles d'immersion française sont outillées afin d'intégrer cette approche. La rétention de la langue française chez les jeunes est un défi énorme et nous croyons que ce que nous proposons est essentiel afin de défier les statistiques. Dans cette optique, nous recommandons :

**RECOMMANDATION** - Que le gouvernement du Manitoba reconnaisse que l'école est un lieu où l'identité des jeunes se construit.

**RECOMMANDATION** - Que le gouvernement du Manitoba appuie et finance les opportunités où les jeunes peuvent s'engager en français et que celles-ci soient reconnues comme étant des outils efficaces permettant l'apprentissage et le maintien de la langue française.

**RECOMMANDATION** - Que le gouvernement du Manitoba appuie et finance les opportunités où les jeunes peuvent développer un sentiment d'appartenance à la francophonie et que ces opportunités soient reconnues comme étant des outils efficaces permettant l'apprentissage et le maintien de la langue française.

## **Parascolaire**

*« Les activités parascolaires m'ont aidé avec plusieurs différents aspects dans ma vie. »*

- Natalie, jeune manitobaine d'expression française



Pourquoi apprendre le français pendant 13 ans de scolarité si les jeunes vont finir par le perdre? Les écoles ont le *devoir caché* de s'assurer que les jeunes vont maintenir leur niveau de français après avoir obtenu leur diplôme. En fait, on pourrait dire que c'est un travail de développement durable.

Dans un milieu minoritaire comme le nôtre, l'école devrait voir à l'enseignement du matériel conformément au programme d'études, mais aussi exposer l'élève à la culture francophone, et ce afin que les jeunes puissent renforcer leur sentiment d'appartenance à la francophonie. Le Cjp est d'avis que la réalisation de cet objectif nécessite non seulement des apprentissages faits en salle de classe, mais également hors de la salle de classe pendant des activités parascolaires.

Effectivement, une manière efficace d'éveiller ce sentiment d'appartenance est de bâtir une fierté d'école, voire une fierté divisionnaire par l'entremise d'activités parascolaires. Nous voyons cela au sein de la DSFM, avec le programme *Jeunes manitobains des communautés associées* (JMCA). JMCA est un réseau de jeunes leaders qui s'entraident et qui vivent activement leur francophonie au sein de la DSFM. Ils discutent de défis qu'ils rencontrent dans leurs écoles et trouvent des solutions ensemble. Ils animent aussi des camps pour des petits. Ce réseau permet de souder les jeunes au sein d'une division et contribue à l'esprit communautaire.

*« Après avoir joint JMCA, j'ai commencé à me rendre compte comment me joindre à plus d'activités parascolaires. Ça a changé la façon dont je me comporte à l'école. Je voulais aider les niveaux plus jeunes. »*

- Keison, jeune manitobain d'expression française

Lorsqu'il y a une volonté de travailler ensemble afin d'enrichir la vie scolaire des jeunes, on permet à ces derniers de créer des liens avec des jeunes d'autres écoles. Cela entraîne chez les jeunes non seulement un attachement à leur propre école, mais aussi à leur division.

Les activités parascolaires en français peuvent également aider les élèves à être fiers de leur francophonie et de la diversité des accents qui la compose.

Grâce à nos activités de rassemblement et d'engagement social, le Cjp arrive à réaliser cet objectif auprès de ses membres (qui rappelons-nous, proviennent tant des écoles de la DSFM que des écoles d'immersion française). Les Jeux de la francophonie canadienne en sont un parfait exemple. Cet événement fait place à de la compétition, un voyage, du *fun*, de l'engagement, des rencontres, et de la fierté. Nous remarquons que les Jeux de la francophonie sont une « machine à #jeunesengagés » et constatons qu'il s'agit de l'un des événements où nous avons rarement besoin de dire aux jeunes de parler en français (faute de parler en anglais ou une autre langue).

Enfin, nous aimerions rappeler que pour être capable d'intéresser tous les élèves, il faut être capable d'identifier leurs intérêts et d'y répondre. En effet, lorsqu'on délaisse un jeune, sans

piquer sa curiosité, on le perd. On peut le perdre au sein de la culture francophone, au sein de la communauté et peut-être même sur le plan scolaire.

Le Cjp et autres partenaires communautaires offrent d'autres activités en français telles que :

- Les grands rassemblements
- La Chicane Électrique
- Les Parlements jeunesse
- Le Festival théâtre jeunesse

Cela étant dit, nous proposons la recommandation suivante :

**RECOMMANDATION** - Que le gouvernement du Manitoba appuie et finance les opportunités où les jeunes (qu'ils proviennent des écoles de langue française, des écoles d'immersion française ou du programme français : communication et culture) peuvent s'engager en français, et ce par l'entremise d'activités parascolaires.

## **École communautaire citoyenne**

*« Lorsque les élèves sont engagés dans un projet communautaire, ils sont extrêmement motivés en salle de classe. »*

- Janique, enseignante de 6e année

À l'école, on nous apprend plein de choses. On nous apprend à lire, à écrire et à compter. On nous apprend aussi à être critiques en nous encourageant à poser des questions et à analyser l'information qui nous est présentée.

Cela dit, au-delà de ces apprentissages, il existe une réelle volonté de la part de différents acteurs oeuvrant dans le milieu éducatif de redéfinir la relation qu'entretient l'école avec la communauté. De cette volonté est née la définition suivante de l'École communautaire citoyenne (ECC), telle que proposée par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones : « L'ECC veut faire des établissements scolaires des espaces éducatifs ancrés dans leur communauté tout en étant ouverts sur le monde. La démarche de l'ECC a pour objectif de mobiliser l'élève, le personnel de l'école, les parents et les divers partenaires en vue de les engager dans la vie politique, économique et socioculturelle de leur communauté ». Cette redéfinition permettrait, en fin de compte, de créer des liens tangibles entre les apprentissages faits en salle de classe et un engagement au sein d'une communauté.

À quoi ça ressemblerait concrètement? Le Centre de la francophonie des Amériques a déjà commencé à imaginer le potentiel des Écoles communautaires citoyennes, et ce notamment (mais non exclusivement) au sein de communautés francophones. Le Centre pilote en ce moment un programme intitulé « Les voix du changement<sup>1</sup> » dans une des écoles de la DSFM. Ce programme cherche à développer chez les jeunes la citoyenneté responsable. Sur une période d'une année scolaire, les élèves d'une classe s'entendent sur une problématique et prennent les mesures nécessaires (entrevues, recherches, collectes de fonds, demandes de subventions) afin d'apporter un changement social, et ce, en suivant une démarche pédagogique leur permettant de développer leurs capacités orales et écrites en français.

En vue de cette réforme en éducation lancée par le gouvernement du Manitoba, le Cjp est d'avis que l'ensemble des programmes scolaires d'enseignement du français devraient entreprendre cette transformation, soit de passer de simples écoles à des Écoles communautaires citoyennes. Le Cjp aimerait réitérer que dans le cas des jeunes d'expression française, ce lien étroit entre l'école et une communauté francophone est encore plus important parce qu'il est plus difficile pour eux de s'engager en français, si cet engagement n'est pas d'abord initié par l'entremise de l'école.

Le Cjp, étant un acteur communautaire important au sein de la francophonie, est assez bien représenté dans les écoles. Cela dit, nous cherchons encore des solutions, à savoir comment passer de simplement être « présents » auprès des jeunes à être des « acteurs de changements », nous permettant de faire le pont entre les écoles et la francophonie manitobaine, canadienne, voire mondiale. Nous sommes toutefois heureux d'avoir signé tout récemment, une entente de collaboration avec la DSFM. L'objectif de l'entente est d'assurer une complémentarité dans nos stratégies pour l'accompagnement et la formation en citoyenneté des jeunes dans l'esprit d'une École communautaire citoyenne. Cela étant dit, nous recommandons :

**RECOMMANDATION** - Que le gouvernement du Manitoba considère l'École communautaire citoyenne en tant que modèle de réussite pour tous les programmes en français offerts dans la province.

## **La sécurité linguistique**

*« Si on permet ces jugements des autres personnes de nous influencer, on perd la clé pour ouvrir une porte. »*

- Jason, jeune manitobain d'expression française

---

<sup>1</sup> Article de Radio-Canada publié le 17 mai 2019. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1170439/voix-changement-ecole-precieux-sang-centre-francophonie-ameriques>

Peu importe le programme scolaire d'enseignement du français au Manitoba (français, immersion française et même communication et culture), au moins un des objectifs est de donner aux élèves les outils et la capacité d'utiliser le français dans le monde. Cela dit, comment faire si ces jeunes ne ressentent pas un sentiment de sécurité par rapport au français et donc, se tournent vers l'anglais?

Remysen, W. (2003) nous indique que l'insécurité linguistique est « ...le sentiment de dépréciation et d'incertitude qu'éprouvent certains locuteurs envers leurs usages linguistiques <sup>2</sup>». L'auteur nous indique également que cela peut mener à des conséquences telles que la fausse perception de son discours, la dépréciation des usages linguistiques de sa communauté, et même le silence. Malheureusement, ce silence peut avoir de graves conséquences, en menant à une perte de la langue française et l'adoption complète de la langue de la majorité.

Selon nous, combattre ce phénomène et augmenter la sécurité linguistique doivent être des priorités. Comme le dit si bien Jason, un jeune Manitobain d'expression française : « Si on permet aux jugements d'autres personnes de nous influencer, on perd la clé pour ouvrir une porte. » Sans cette sécurité linguistique, pendant l'école et en quittant l'école, on perd la clé. En effet, si on dit qu'un des buts du système d'éducation du Manitoba est de faire en sorte que les jeunes puissent s'exprimer en français de manière confiante, il ne faut surtout pas que les jeunes perdent cette clé. Mais, comment y arriver?

Il y a de nombreuses façons de promouvoir une plus grande sécurité linguistique. Par exemple, favoriser l'utilisation de la langue sans dénigrer le recours à l'anglais; valoriser les accents et les diverses façons de parler (oui, même le *franglais*) dans les couloirs d'école et au sein de la communauté; s'assurer que la correction de la langue ait lieu dans un environnement propice (cours de français plutôt que dans un contexte social); créer des espaces sécuritaires dans les écoles et dans les communautés, où on peut parler la langue sans crainte d'être jugé ou de se faire corriger.

Enfin, dans les programmes d'immersion française et de français, un but principal doit être de non seulement enseigner la langue et la faire vivre, mais aussi de faire en sorte que les jeunes aient une assez grande sécurité linguistique pour l'utiliser hors du contexte scolaire. Nous proposons donc les recommandations suivantes :

---

<sup>2</sup> Remysen, Wim. "L'insécurité linguistique des francophones ontariens et néobrunswickois. Contribution à l'étude de la francophonie canadienne." *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne* (2004): 95-116.

RECOMMANDATION - Que le gouvernement du Manitoba poursuive ses efforts avec les écoles en vue de rehausser le niveau de sécurité linguistique chez les jeunes, tout en soulignant l'importance d'utiliser le français à l'extérieur des murs de l'école.

RECOMMANDATION - Que le gouvernement du Manitoba s'inspire des recommandations de la Stratégie nationale sur la sécurité linguistique, qui sera publiée par la Fédération de la jeunesse canadienne française et ses partenaires en printemps 2020.

## **La complémentarité entre les programmes d'immersion française et de français**

*« Une relation plus forte entre les écoles d'immersion française et celles de la DSFM pourrait seulement engendrer une meilleure compréhension des vécus et des expériences des élèves de ces programmes scolaires. Travailler et collaborer ensemble pour promouvoir et célébrer le français est dans l'intérêt de tous et toutes! »*

- Chloe, enseignante manitobaine

Les quatre thèmes décrits ci-dessus peuvent s'appliquer tout autant aux écoles françaises qu'aux écoles d'immersion françaises. Cela dit, nous constatons que nous comparons souvent les deux systèmes : le programme français a pour mission d'enseigner **en** français, tandis que le programme d'immersion française a pour mission d'enseigner **le** français. Toutefois, il est possible de dire que de plus en plus, les deux programmes éprouvent des besoins et sont confrontés à des défis similaires.

Actuellement, le programme français réussit bien avec son volet culturel qui vise la construction identitaire et le programme d'immersion française parvient à faire apprendre le français à des jeunes qui connaissaient moins ou pas du tout cette langue. Toutefois, nous croyons que le programme d'immersion française pourrait s'inspirer du programme français en utilisant la construction identitaire comme approche pédagogique pour développer les compétences langagières des élèves. En revanche, le programme français, qui compte de plus en plus de jeunes n'ayant pas appris la langue à la maison, peut également s'inspirer du programme d'immersion française en ce qui concerne les stratégies favorisant l'apprentissage de la langue dans le contexte scolaire.

Les programmes français et d'immersion française devraient travailler en collaboration. Comme le dit le proverbe africain : « tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin. » Les divers programmes d'enseignement en français du Manitoba iront beaucoup plus loin en assurant une meilleure collaboration.

Une façon d'y arriver est d'encourager les enseignants (peu importe le programme d'études) de se rencontrer, de se parler et d'échanger. Les possibilités de rencontres virtuelles et en personne sont essentielles pour favoriser l'échange de ressources, le partage de connaissances, etc. On sait que la volonté est là de la part de beaucoup d'enseignants, mais ils doivent avoir le temps et l'occasion de le faire. Ce partage aidera les enseignants en immersion française autant que ceux dans le programme de français.

Le même principe s'applique dans le cas des jeunes. Dans un monde de plus en plus branché, les élèves ne peuvent pas vivre dans leurs écoles tout seuls. Ils ont besoin des occasions de rencontrer en personne d'autres jeunes d'expression française qui vivent des réalités semblables et différentes qu'eux. Apprendre l'un de l'autre, trouver des valeurs communes et s'amuser ensemble : tels sont les résultats qui devraient découler de ces rencontres. Nous devons effectivement offrir plus d'occasions à ces élèves de se rencontrer dans des contextes d'éducation non formelle qui les sortent des quatre murs de l'école.

Pour ce faire, la communauté doit être engagée. Des organismes comme le Conseil jeunesse provincial, qui sait travailler avec des jeunes de divers programmes et en assurer le rapprochement, doivent être considérés comme des partenaires privilégiés en éducation au Manitoba. Nous pouvons offrir des situations d'apprentissage authentique aux élèves. Par l'éducation formelle, nous permettons aux élèves de voir le potentiel de la langue au-delà des murs de l'école. Des initiatives comme le grand rassemblement jeunesse annuel du Conseil jeunesse provincial, les parlements jeunesse, ainsi que le Festival théâtre jeunesse, parmi tant d'autres, devraient être vues comme des moyens efficaces d'enrichir le programme d'études. Même s'ils ne partagent pas les mêmes locaux que les écoles, des organismes comme le Cjp aident les élèves à mettre en pratique ce qu'ils ont appris, tout en leur permettant de s'amuser avec d'autres jeunes de partout au Manitoba.

Enfin, nous terminons cette partie en réitérant le fait que les programmes français et d'immersion française doivent travailler en collaboration et favoriser le partage de connaissances. Cela passe notamment par le recours à des partenaires privilégiés en éducation comme le Conseil jeunesse provincial. Dans cette optique, nous recommandons :

RECOMMANDATION - Que le gouvernement du Manitoba développe une plateforme à l'intention des enseignants de divers programmes d'études en français pour qu'ils puissent partager des idées et des ressources.

RECOMMANDATION - Que le gouvernement du Manitoba crée un programme qui appuie les projets visant le rapprochement entre les écoles françaises et d'immersion française et qui offre l'occasion à leurs élèves de se rassembler, de créer des liens et d'apprendre l'un de l'autre.

RECOMMANDATION - Que le gouvernement du Manitoba reconnaisse des organismes communautaires comme le Conseil jeunesse provincial comme des partenaires privilégiés en éducation dans le but d'augmenter le nombre d'opportunités de construire des liens entre les jeunes qui touchent les programmes de français et d'immersion française au Manitoba.

## **Conclusion**

Le Cjp est heureux de constater que la Commission a tenu une audience publique pleinement en français ainsi que quelques audiences bilingues. En plus de toutes les autres manières permettant aux gens d'expression française de s'exprimer en vue de cette réforme, la Commission a également tenu une consultation auprès de jeunes de la DSFM. Nous y étions bien sûr pour écouter les multiples avis de nos membres. Les besoins des jeunes sont variés, mais nous savons que ce que nous proposons est authentique, car nous faisons appel à des observations réelles provenant du terrain.

En terminant, nous aimerions rappeler aux membres de la Commission que la voix des jeunes d'expression française est essentielle pour le succès de cette revue en éducation lancée par le gouvernement du Manitoba. Effectivement, rappelons-nous que plus de 50 % des jeunes au Manitoba sont dans un des programmes de français. Étant un organisme qui est non seulement menée par les jeunes, mais qui côtoie la jeunesse d'expression française au quotidien, nous espérons enfin que les recommandations proposées dans le cadre de cette présentation écrite seront considérées.